



BULLETIN SUR LES NORMES 2012-09

Première édition de la norme CAN/ULC-S668-12

NORME SUR LES MEMBRANES DE CONFINEMENT SECONDAIRE POUR LES RÉSERVOIRS DE STOCKAGE DE LIQUIDES INFLAMMABLES ET DE LIQUIDES COMBUSTIBLES HORS SOL

C'est avec plaisir qu'ULC annonce la publication de la première édition de la norme CAN/ULC-S668-12, Norme sur les membranes de confinement secondaire pour les réservoirs de stockage de liquides inflammables et de liquides combustibles hors sol. Cette norme nationale du Canada a été élaborée et approuvée par le comité ULC sur les réservoirs de stockage non métalliques stationnaires pour les liquides inflammables et combustibles.

La présente norme énonce les exigences minimales pour les propriétés et le rendement des matériaux des membranes utilisées pour le confinement secondaire en dessous et autour des réservoirs de stockage de liquides inflammables et combustibles hors sol. Ces membranes sont conçues pour être installées de façon permanente dans le but de contenir temporairement les déversements ou les fuites de produits. En cas de déversement, l'élimination et le nettoyage du produit doivent se faire dans une période ne dépassant pas 14 jours.

Ces membranes de confinement secondaire ne sont pas conçues pour le stockage de longue durée ou permanent de produits qui se sont déversés ou qui ont fui. Il est nécessaire de mettre en place des moyens adéquats de surveillance et de nettoyage et d'adopter de bonnes pratiques d'installation et d'utilisation conformément aux codes et règlements de l'autorité compétente. En cas de déversement ou de fuite de produit, les membranes de confinement secondaire doivent être réévaluées conformément aux exigences de l'autorité compétente.

Une membrane de confinement secondaire est définie dans la présente norme comme étant de l'un des types suivants :

- A Renforcées – toiles enduites ou films polymères appliqués sur supports textiles;
- B Non renforcées – films polymères ou panneaux en polymère extrudés; et
- C Projetées – membranes de confinement secondaire destinées à être installées sur place à l'aide de matériel de pulvérisation et nécessitant un géotextile ou autre matériau de base comme support.

Il est possible de commander la norme CAN/ULC-S668-12 au coût de 267 \$ pour une copie électronique ou de 320,40 \$ pour une copie papier à partir du magasin en ligne ULC sur le site Web d'ULC (www.ulc.ca). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Tess Espejo par téléphone au numéro 416 288-2212 ou par courriel à l'adresse Theresa.Espejo@ul.com.

Veillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

NORMES ULC

A handwritten signature in black ink, reading "G. Rae Dulmage". The signature is written in a cursive style with a large, stylized initial "G".

G. Rae Dulmage

Directeur, Service des normes, Bureau des relations gouvernementales et de réglementation
440, avenue Laurier Ouest, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1R 7X6